



# DIU Hypnose médicale clinique et thérapeutique

## Public cible

- Formation initiale :  
-les internes en médecine
- Formation continue :  
-les professionnels titulaires d'un diplôme d'état (minimum Bac + 5 et/ou bac +3 et exerçant sa fonction depuis plus de 5 ans) c'est à dire les médecins, chirurgiens-dentistes, sages-femmes, psychologues cliniciens (master psychopathologie clinique) et autres soignants diplômés (IDE, kinésithérapeutes) sur étude de dossier

## Objectif(s) de la formation

### **De manière générale :**

-Partager des connaissances et un savoir-faire, ainsi qu'une technique dont les résultats ont été évalués scientifiquement, l'hypnose (on distingue deux types d'hypnose : l'hypnose formelle et l'hypnose conversationnelle) pouvant intervenir comme un outil complémentaire aux autres traitements entrepris.

### **Plus spécifiquement :**

-Enseigner les bases neuroscientifiques du processus de conscience hypnotique  
-Former les praticiens (enseignement tout autant théorique que pratique) à l'utilisation de l'hypnose dans sa version clinique et thérapeutique et outil de communication thérapeutique.

## Compétences acquises

- Acquisition des bases scientifiques pour la compréhension du processus physiologique hypnotique et de ses manifestations cliniques
- Compréhension de ses bonnes indications d'utilisation
- Familiarisation avec la communication hypnotique en relation médecin-patient
- Savoir mener une séance d'hypnose et l'intégrer dans sa pratique professionnelle pour laquelle les participants sont diplômés

## Enseignant responsable: Dr I. NICKLES

## Enseignements :

-Volume horaire total d'enseignement : **107h + Stage de 12h** (obligatoirement chez un professionnel de santé : médecins, chirurgien-dentiste, sages-femmes, psychologues cliniciens habilité à l'hypnose médicale clinique et thérapeutique) + **Production d'un mémoire**

Durée : 1 an

### **Examens :**

- Un examen écrit (en juin)
- Soutenance du mémoire (début septembre, année N+1) : présentation collective présence obligatoire toute la journée
- Contrôle continu de la pratique (en cas d'absences répétés, les candidats ne seront pas autorisés à composer)

Condition de validation du diplôme :

Le candidat doit avoir obtenu la moyenne à l'ensemble des épreuves et avoir une présence assidue au cours.



## DIU Hypnose médicale clinique et thérapeutique

### Capacité d'accueil et dates :

Capacité d'accueil limitée

Une session de deux jours tous les mois (les jeudis et vendredis)

Début des enseignements : octobre

Fin des enseignements : juin

### (À titre indicatif et sous réserve de modification)

Le programme détaillé des enseignements vous sera communiqué ultérieurement, en amont du début des enseignements, par le secrétariat universitaire.

Pour les autres professionnels de santé (paramédicaux, psychologues cliniciens), cela doit se faire dans le cadre d'une démarche d'équipe pluri-professionnelle sous responsabilité médicale. Un justificatif officiel du chef de service ou du responsable du projet de soins pluridisciplinaire de l'établissement, concernant l'intégration de l'hypnose dans le parcours de soins, est obligatoire et impérativement joint au dossier de demande d'autorisation d'inscription.

La capacité d'accueil du diplôme étant limitée, les demandes d'autorisation doivent avoir été envoyées au plus tard le 30 juin. L'autorisation d'inscription sera délivrée courant juillet après évaluation des candidatures ; elle sera obligatoire pour pouvoir déposer votre dossier d'inscription définitif à la faculté de médecine (à partir de fin août et au plus tard 15 jours avant le début des cours)

### Tarifs :

- Formation initiale : 360€
- Formation Continue financée à titre personnel 1600€
- Formation Continue financée par un tiers 3200€

### Renseignements :

Pour tout renseignement relatif à la formation et aux enseignements, contactez le secrétariat universitaire :

Mme Chanal Charlotte

Mail : [charlotte.chanal@umontpellier.fr](mailto:charlotte.chanal@umontpellier.fr)

Tél : 04 67 02 87 22